

Motion présentée au CA du 29 avril 2021

Demande d'aménagements de programme pour répondre aux conséquences pédagogiques de la crise sanitaire

Le Conseil d'administration du lycée Frédéric Mistral (Fresnes, académie de Créteil), réuni le 29 avril 2021, constate les conséquences pédagogiques très négatives de la crise sanitaire prolongée due au virus SRAS-CoV-2 sur les élèves du lycée. L'enseignement à distance de mars à juillet 2020, puis l'enseignement hybride de novembre à avril 2021, de nouveau deux semaines à distance et bientôt le retour de l'enseignement hybride, ont induit des programmes non terminés ou insuffisamment approfondis, ainsi que des retards dans l'acquisition des méthodes.

Cette réalité propre au lycée Mistral est inégalement partagée par les autres établissements secondaires au plan national, selon les évolutions de la situation sanitaire et selon les décisions locales, puisque fort peu de règles ont été appliquées à l'ensemble du territoire national, voire au sein de chaque académie.

Le rattrapage des retards accumulés dans les programmes des années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 est incompatible, dans la plupart des disciplines, avec le maintien des programmes actuels et du nombre d'heures dévolues à leur acquisition. L'entrée dans l'enseignement supérieur des lycéennes et lycéens qui ont subi ces conditions d'apprentissage dégradées pourra s'effectuer dans de bonnes conditions, avec une possibilité de rattrapage des connaissances, à la double condition d'une bonne maîtrise des méthodes et d'un réel approfondissement des parties des programmes traitées au lycée. A contrario, un simple survol des programmes fragiliserait gravement la poursuite d'études supérieures.

De plus, l'égalité de traitement entre l'ensemble des élèves scolarisé·e·s en France doit être rétablie par des décisions s'appliquant à l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi le Conseil d'administration du lycée Frédéric Mistral demande qu'il soit procédé nationalement à des aménagements des programmes, à titre transitoire, afin de répondre aux conséquences pédagogiques de la crise sanitaire.